

Nantes, le 15 septembre 2019



Rectorat

Dossier suivi par
Véronique BLUTEAU-DAVY
Doyenne des IA-IPR

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Les inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie de Nantes

à

Mesdames les professeures et CPE, Messieurs les professeurs et CPE des établissements publics de l'académie de Nantes

s/c

Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs d'établissement

s/c

Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs d'académie, directrices et directeurs académiques des services départementaux de l'éducation nationale.

Lettre de rentrée commune des IA-IPR

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue à tous les personnels nouvellement affectés dans l'académie de Nantes. Dans ce contexte très particulier lié à la situation sanitaire, nous vous affirmons notre engagement à accompagner les équipes éducatives pour aborder cette rentrée et l'ensemble de cette année de la façon la plus sereine possible.

Nous savons l'investissement qui fut le vôtre pour assurer la continuité pédagogique dans des situations d'enseignement totalement inédites. Nous vous encourageons à tirer profit de ce qui fut initié et expérimenté pour maintenir un lien pédagogique avec les élèves et assurer un enseignement de qualité. Cette expérience acquise vous permet de concevoir des modalités d'enseignement susceptibles de s'adapter à de nombreuses situations. Le document académique « *Garantir la continuité pédagogique dans le second degré quel que soit le contexte sanitaire* », joint à cette lettre de rentrée, peut nourrir la réflexion collective au sein des équipes et des établissements.

Plus que jamais, les élèves ont besoin en cette rentrée de se réinscrire pleinement dans un parcours scolaire, et d'être rassurés sur leurs capacités à progresser et à réussir. Votre accompagnement est décisif. Repérer en début d'année leurs besoins par des évaluations diagnostiques est une étape importante. À cette fin, [les évaluations nationales en 6^e et 2^{nde}, des tests de positionnement ainsi que des recommandations disciplinaires](#) donnent des pistes pour à la fois recueillir des informations sur les acquis des élèves et engager les nouveaux apprentissages en tenant compte des besoins. De même, le document « *Continuité pédagogique - Quelle évaluation cette année ?* », publié à cette rentrée et joint à cette lettre, peut nourrir la réflexion. Il y a là une occasion de faire évoluer les représentations de l'évaluation que peuvent avoir les élèves et les familles, afin de réaffirmer le rôle des évaluations, diagnostique et formative, dans les apprentissages.

L'enseignement à distance a révélé le nécessaire accompagnement des élèves dans l'acquisition de compétences transversales indispensables aux apprentissages et à la construction de leurs parcours : autonomie, persévérance, analyse réflexive... Ces compétences sont à travailler aussi bien au sein de la classe que dans des dispositifs tels Devoirs faits et l'accompagnement personnalisé, renforcés cette année.

Nous rappelons l'importance de travailler les compétences orales de tous les élèves, dès le début de la scolarité et dans toutes les disciplines. De même, la réflexion sur le projet d'orientation doit être progressivement mise en avant dans diverses situations scolaires. Ces deux grands axes sont d'ailleurs au cœur de l'épreuve du Grand oral du baccalauréat, dont la première session aura lieu en fin d'année.

Nous restons à vos côtés pour tout l'accompagnement dont vous auriez besoin, à l'occasion des inspections, des réunions d'équipe, des formations et des évaluations d'établissement. Le déploiement complet de la réforme du lycée et du baccalauréat continuera à nous mobiliser particulièrement auprès de vous.

Nous poursuivrons jusqu'en novembre 2020 les rendez-vous de carrière de la campagne 2019-2020 tout en entamant ceux de la campagne 2020-2021. Cette année verra également la mise en œuvre du protocole académique de l'évaluation et de l'accompagnement des personnels non titulaires. Enfin, nous serons particulièrement attentifs au suivi des stagiaires dans la construction de leurs compétences professionnelles.

Les quatre ambitions académiques *Réussite, Insertion, Solidarité et Coopération*, déclinées dans la nouvelle feuille de route du projet académique 2018-2022 restent, plus que jamais, des enjeux partagés. Nous connaissons votre engagement dans la poursuite de ces objectifs et nous vous assurons de notre soutien et de notre implication à vos côtés.

Le collège des IA-IPR souhaite à chacun et à chacune d'entre vous une excellente année scolaire.

*Pour le collège des IA-IPR
La Doyenne*

